



Commune de Reichstett



Commune de Mundolsheim

ARRÊTÉ INTERCOMMUNAL

N°2023-07/AMT-60

Les Maires des communes de Reichstett et Mundolsheim,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2542-1 à L.2542-13,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la société S2EI en date du 27/06/2023,

Considérant que des travaux de raccordement électrique pour le compte de l'ES doivent être effectués sur les bords communaux de Reichstett et Mundolsheim, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation rue Michael Faraday, rue Alexandre Volta et rue Edouard Branly afin de garantir la sécurité des agents intervenant sur le chantier et des usagers empruntant cette voie,

ARRÊTÉ

Article 1 : Des travaux de raccordement électrique doivent être effectués sur les bords communaux de Reichstett et Mundolsheim :

- Rue Michael Faraday,
- Rue Alexandre Volta,
- Rue Edouard Branly.

DU 17 JUILLET AU 11 AOÛT 2023

Article 2 : Le stationnement est interdit et qualifié gênant en vertu de l'article R.417-10 du Code de la Route, rue Michael Faraday, rue Alexandre Volta et rue Edouard Branly de 7h à 17h. Les contrevenants s'exposent à la mise en fourrière sans préavis de leur véhicule.

Article 3 : La chaussée sera réduite à une voie et la circulation alternée par feux tricolores de chantier.

Article 4 : Compte tenu du rétrécissement et de l'évolution des engins, les usagers devront aborder ce secteur avec la plus grande prudence et la vitesse sera limitée à 30km/h. Le dépassement des véhicules sera interdit.

Article 5 : Les piétons devront emprunter le trottoir d'en face et les cyclistes seront invités à se rendre de l'autre côté de la chaussée.

Article 6 : La signalisation réglementaire sera mise en place par la société chargée des travaux.

Article 7 : Les services de Police et de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim (*par courriel*),
- Société S2EI – 5 rue du Dépôt 67207 Niederhausbergen (*par courriel*),
- Mairie de Mundolsheim,
- Affichage,
- Archives.

Fait à Reichstett, le 5 juillet 2023



Patrick ECKART,
Premier Adjoint



Béatrice BULOU

Maire de Mundolsheim